



PARIS,
VILLE DE GARNISON.



« Les talons sur la même ligne, et rapprochés
« autant que la conformation de l'homme le per-
« mettra; les pieds un peu moins ouverts que
« l'équerre et également tournés en dehors; les
« genoux tendus sans les raidir; le corps d'aplomb
« sur les hanches et penché en avant; les épaules
« effacées et également tombantes; les bras pen-
« dants naturellement; les coudes près du corps;
« la paume de la main un peu tournée en de-
« hors, le petit doigt en arrière et contre la
« couture du pantalon; la tête droite sans être
« gênée, le menton rapproché du cou sans le
« couvrir; les yeux fixés à terre à environ quinze
« pas devant soi. »

Position du soldat sans armes.

Première partie de l'École du Soldat.

Ah! quel plaisir d'être soldat!

La Dame blanche.

Paris est pour les régiments dont se compose
l'armée, infanterie et cavalerie, une véritable
terre de promesse, un Éden anticipé; il semble

au plus grand nombre des chefs de corps que la France, cette belle France si convoitée, si jalouée par nos bons amis de l'extérieur, soit un désert où l'on ne rencontre qu'une oasis. Si l'on s'en rapporte à ces messieurs, un régiment n'est bien que là; comme beaucoup de gens, ils croient ou feignent de croire qu'on ne vit qu'à Paris, qu'on végète en province. Ce qu'ils ne disent pas, c'est qu'ils y sont «près du soleil», et qu'ils aiment à se réchauffer à ses rayons vivifiants; c'est qu'ils s'y trouvent comme dans une serre chaude, où tout pousse plus promptement. Un ministre qui sait le cœur humain a toujours soin de tenir, comme on dit, la dragée haute aux ambitieux. Comme stimulant de zèle, il laisse apercevoir à chaque colonel Paris en perspective; à peu près comme on promet des bonbons à l'enfant studieux qui a bien mérité de ses professeurs.

La faveur, les considérations personnelles, souvent même l'obsession d'un seul homme, bien plus encore que le haut degré d'instruction, la belle tenue «ou le dévouement», décident aussi du séjour des troupes dans la capitale. Sous la restauration, avant que la Charte ne fût une vérité, que l'opposition n'eût bravement endossé la livrée du ministère, un régiment dont le numéro nous échappe, est venu trois fois à Paris en deux années, parce que le colonel à qui la

cour en avait confié le commandement, se trouvait avoir l'honneur d'être le frère de lait d'une des femmes de service de S. A. R. la duchesse de Berry. On connaît des régiments qui, en moins de dix ans, ont occupé quatre ou cinq fois la capitale; et d'autres qui, dans le même espace de temps, ne l'ont pas approchée de plus de cent lieues: le pouvoir ne permet pas à tout le monde d'aller à Corinthe.

Il est assez rare qu'un colonel qui a du crédit ou qui croit en avoir, réunisse ses officiers sans leur parler «de la certitude officielle» qu'il vient d'acquiescer d'un prochain séjour de son régiment à Paris. Sur cette assurance banale, qu'on ne révoque jamais en doute, il faut voir comme un corps d'officiers se livre à l'espérance, et quels sont les préparatifs. Les vieux fracs sont remis à neuf; on retourne les capotes; les épaulettes sont renouvelées; et chacun, après s'être occupé du moyen de se procurer de l'argent frais (ce qui se rapproche assez de la recherche du grand œuvre), rêve aussitôt les douceurs du chapeau rond, et l'incognito de la *levite* bourgeoise! car il faut bien se garder de croire que, même en dehors du service, il soit permis à un officier subalterne de se dérober pour quelques heures, sous des vêtements civils, à l'incommodité permanente de l'uniforme. Partout ailleurs qu'à

Paris cette faculté lui est strictement interdite; il faut qu'il reste au carcan depuis le premier jusqu'au dernier jour de l'année, et subisse incessamment les honneurs que lui doit toute sentinelle. Dans la bienheureuse Lutèce, au contraire, il n'est rigoureusement astreint à porter l'uniforme qu'aux revues ou aux prises d'armes; il doit même ne se montrer isolément dans les rues qu'en bourgeois, et n'avoir d'autre arme qu'un parapluie, symbole de la prudence.

Avez-vous quelquefois rencontré sur le boulevard du Temple, à l'heure où l'on commence à y persécuter l'innocence, dans l'intérêt de la saine morale, de rares promeneurs à l'allure décidée, au regard superbe, à ce je ne sais quoi qui tient du cheval échappé; s'ils marchaient par deux, au pas et en cadence; s'ils portaient la redingote bleue, à coupe belliqueuse et strictement boutonnée; le chapeau rond, haut de forme, et toujours en arrière de deux ou trois révolutions de la mode; s'ils avaient le pantalon de couleur tranchante, la moustache régulièrement taillée et soumise aux lois de la symétrie comme les arbres du parc de Versailles; si enfin tous tenaient à la main un jonc ou un parapluie à canne; dites hardiment que vous avez vu des militaires d'une des casernes voisines.

Il faut qu'il y ait bien de l'attrait, bien de la

magie dans ce mot de PARIS, pour que les officiers de tout grade, sans aucune exception, envient, par-dessus tout, le séjour de la métropole! et cependant, à l'exception d'une indemnité qu'on leur alloue, en sus de la solde ordinaire, quels avantages les y attendent? Pour le soldat, le service est là vingt fois plus pénible qu'ailleurs, par suite de la multiplicité des postes, de l'importance de la consigne, et de la longueur des distances. Quant à l'officier, il faut, s'il est raisonnable, s'il sait imposer silence à ses passions, et surmonter ses habitudes militaires, qu'en franchissant la barrière par laquelle il est entré, il se soit décidé à subir toutes sortes de privations; il sera d'autant plus malheureux à Paris, qu'il ne pourra faire un pas sans se voir exposé à mille séductions dangereuses, et auxquelles il lui est interdit de succomber. C'est un fait bien prouvé que, quelles que soient les ressources relatives de l'un comme de l'autre, ils ne sauraient voir se réaliser la moindre partie des brillants projets qu'ils forment en s'y rendant.

Pour la commodité du service militaire, on a partagé la capitale en quatre grandes divisions, dont les postes sont desservis par le régiment qui occupe la caserne la plus voisine.

Le nombre des casernes ou quartiers est de dix-sept, grands et petits, non compris les bâti-

ments militaires de la banlieue, tels que Vincennes, Saint-Denis, Courbevoie, et Ruel; et ceux des villes voisines où l'on est dans l'usage de tenir des garnisons, qui sont comme des annexes de la garnison de Paris, et qu'on place là, pour s'en servir au besoin, et les faire prudemment avancer dans les grandes occasions.

Sur la rive droite de la Seine, on trouve la caserne de la rue de Babylone, trop long-temps habitée par les Suisses, ces *amis de la maison*, comme les appelle Béranger; celles des rues Verte et de la Pépinière; celles de la Nouvelle-France, de la Courtille, et de Popincourt, réservées pour l'infanterie; le quartier des Célestins, destiné à la cavalerie; l'ancien couvent de l'Ave-Maria, et enfin les Minimes et le quartier Saint-Martin, qu'occupe une moitié à peu près de la garde municipale.

Sur la rive gauche, s'élèvent l'École militaire, où l'on place à la fois de l'infanterie et de la cavalerie; les quartiers de Belle-Chasse et du quai d'Orsay, la caserne de la rue de Tournon, qu'habite une autre fraction de la garde municipale, et les casernes auxiliaires des rues du Foin-Saint-Jacques, Mouffetard, et de l'Oursine.

Le lieu dit *la manutention*, où se fait le pain que mange la garnison, la salle des conseils de guerre située rue du Cherche-Midi, deux hôpi-

taux (le Val-de-Grâce et le Gros-Caillou), et enfin la prison de l'Abbaye où les militaires seuls ont l'honneur d'être admis, complètent les établissements militaires de Paris. Nous laissons en dehors, à dessein, le ministère de la guerre et l'hôtel des Invalides, qui sont affectés aux intérêts généraux de l'armée.

La force militaire en permanence à Paris, force qui dépasse rarement trente mille hommes en temps ordinaire, est placée sous les ordres immédiats d'un lieutenant-général commandant la 1^e division territoriale, et d'un maréchal-de-camp commandant la place, dont l'état-major semble, par parenthèse, avoir fait, depuis longues années, le vœu de s'enterrer vivant dans l'entresol d'un des hôtels de la place Vendôme.

Les chefs de corps de la garnison ne reçoivent d'ordre, pour le service journalier, que de ces deux notabilités, sur lesquelles repose particulièrement la tranquillité de près d'un million d'individus, et qui se trouvent ainsi spécialement chargés de la répression légale de l'émeute. Autour de chacune des casernes de Paris se meut une population industrielle, quasi militaire, et qui, placée là en apparence pour subvenir aux besoins de tout genre de la garnison, ne s'y est en effet établie que pour subsister aux dépens de ceux qu'elle fait vivre. Ces diverses colonies